juin 2014

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS

numéro 21

Vivre à Couffouleux

Au sommaire

- Budget et Chantiers 2014
- Vos conseillers municipaux
- Avec Rabastens, un avenir commun à construire
- Agenda Culture & Loisirs

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

En pages centrales

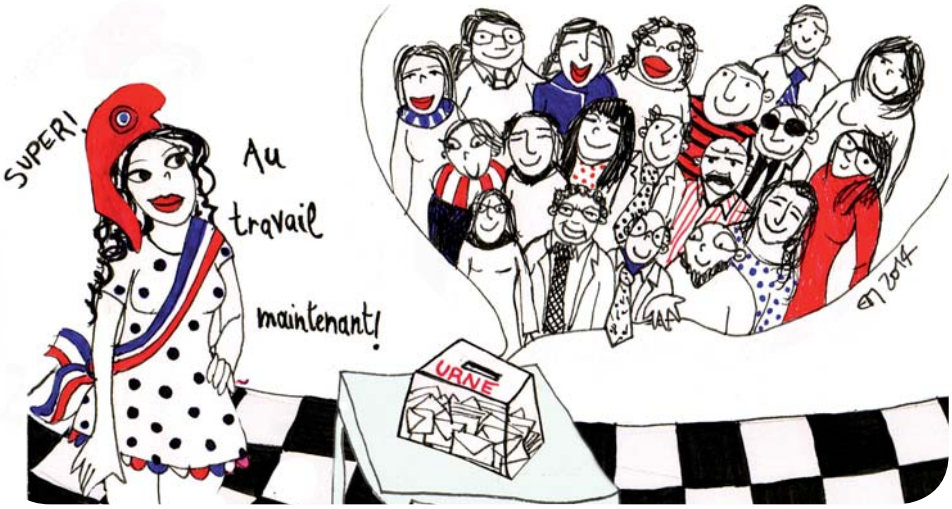

Edito

Depuis quelques semaines, le quotidien de la vie de la collectivité a repris son cours. Les élections municipales ont livré leur verdict et le conseil municipal m'a porté à sa tête. La confiance qui nous a été accordée par les électeurs nous oblige au sens des responsabilités et à un engagement permanent. C'est mû par la volonté de rassembler toutes les forces de la commune et de continuer à préserver l'intérêt général que j'entends exercer la fonction de premier magistrat.

L'équipe renouvelée que je conduis compte deux élus minoritaires : c'est une grande nouveauté dans l'histoire de Couffouleux. J'ai accepté que cette opposition, dont j'appelle à l'esprit constructif, puisse s'exprimer dans les colonnes de «Vivre à Couffouleux», même si, compte tenu de la taille de la commune, la loi ne me l'imposait pas. Je suis en effet convaincu que c'est dans le dialogue et la construction collective d'un projet pour Couffouleux que notre territoire saura faire face aux défis qui l'attendent.

La municipalité s'est rapidement remise au travail, qui n'a jamais réellement cessé. Les nouvelles commissions se sont mises en place, des projets d'envergure nous mobilisent, en particulier celui de la station d'épuration intercommunale, pour laquelle le travail de concertation s'est renforcé dès le lendemain des élections. Le budget 2014 a été voté : il confirme que Couffouleux dispose d'une capacité d'autofinancement appréciable, nous permettant de réaliser des aménagements sans recourir à l'emprunt ni augmenter la part communale des impôts. Enfin, des groupes projets sont lancés, sur l'aménagement du centre bourg, sur le fleurissement... qui associent des habitants aux élus, comme je l'avais annoncé lors de la campagne électorale. Ce journal vous permettra de prendre connaissance de tous ces sujets d'actualité.

La communauté de communes du Rabastinois, dont Couffouleux est membre, s'est elle aussi mise en ordre de marche. Étant son premier vice-président, chargé des finances, je mesure les difficultés que les élus communautaires doivent affronter. Les perspectives budgétaires de l'intercommunalité ne sont pas roses. Il nous faut donc passer par une phase préalable d'élaboration d'un projet pour le Rabastinois qui tient compte de cette réalité. Il nous faut également poser les bases d'une gouvernance apaisée, d'un pacte communautaire qui mobilisera dans un même élan l'ensemble des élus du territoire et de ses forces vives.

J'ai confiance en la capacité de Pierre Verdier, élu président de la Cora, de mener cette entreprise, décisive pour l'avenir de notre Rabastinois. Celui qui a été maire de Couffouleux pendant deux mandats conduit désormais les destinées de Rabastens. Sachez qu'en matière de coopération avec notre grande voisine, les choses avancent, comme nous l'avions tous les deux promis quand nous étions candidats. Les exécutifs des deux municipalités se sont déjà rencontrés à plusieurs reprises, des projets communs naissent, des mutualisations se dessinent. Dans le respect de l'identité des deux communes, les deux rives du Tarn se rejoignent sur bien des sujets. L'avenir se construira ensemble.

Olivier DAMEZ,
Maire de Couffouleux

Budget 2014

Lors de la séance ordinaire du Conseil municipal du 28 avril dernier, les élus municipaux ont voté les budgets 2014 (général et assainissement). Les chiffres essentiels à retenir concernent le budget général de fonctionnement qui s'équilibre à 1,8 million d'euros quand celui consacré à l'investissement s'élève à 1 million.

Pas d'augmentation des impôts

Aucun nouvel emprunt n'est contracté pour financer le programme des travaux et équipements de 2014 inscrit au budget général. Un choix lié à la politique budgétaire menée depuis plusieurs années, qui entend préserver la capacité d'autofinancement de la collectivité. Les recettes d'investissement provenant de la section de fonctionnement dépassent en effet les 430 000 euros. Parallèlement, les taux d'imposition relevant de la commune n'ont pas été augmentés par le conseil municipal, pour la troisième année consécutive.

Côté budget d'assainissement, rien de particulier à signaler, sinon que, dans le volet investissement, la commune anticipe pour 769 000 euros sa nécessaire contribution financière à la réalisation de la future station d'épuration intercommunale, dont elle supportera le coût à hauteur d'un tiers.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

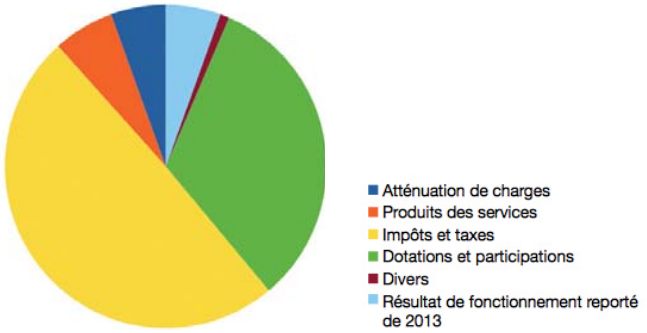

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

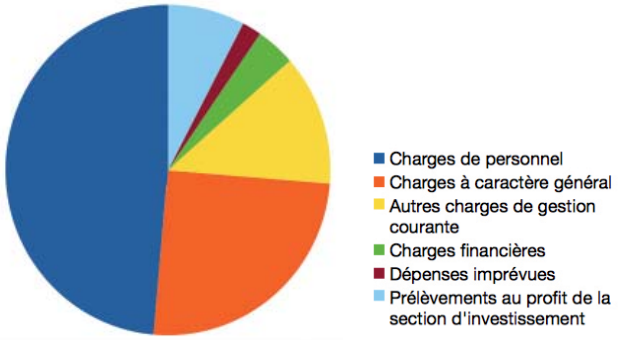

Les chantiers 2014

Le budget général d'investissement voté par les élus permet de financer plusieurs réalisations, dont certaines sont déjà abouties, comme l'aménagement de la toute nouvelle place d'Occitanie, dans le quartier des Moussoulars, équipée notamment d'un éclairage public alimenté par l'énergie solaire (lire ci-contre). La pose d'un nouvel enrobé sur la chaussée du Cami Pitchou, doté depuis 2013 de trottoirs flambant neuf, est également achevée. Dans le même registre, la réfection d'autres voiries communales pour un montant d'environ 50 000 euros est programmée.

Un programme pluriannuel de travaux dans les églises, qui font partie du patrimoine communal, est lancé.

Extension du parking de la gare

Autre chantier d'envergure, que la commune réalise pour le compte de la Cora, l'extension du parking de la gare (côté rue du Cèdre), qui permettra d'accompagner l'essor de l'usage du train par les habitants du Rabastinois. Cette opération, d'un montant de 100 000 euros, sera entièrement compensée par les finances intercommunales. Des travaux d'amélioration de l'évacuation des eaux pluviales route des Blatgeous sont également budgétés, à hauteur de 16 000 euros. Enfin, la commune prévoit de se porter acquéreur d'une parcelle située rue des Graves, face aux établissements Cunnac, afin de conforter sa maîtrise foncière de ce secteur du centre-bourg, déjà riche en équipements publics.

Un accès sécurisé et plus simple pour se rendre à la gare

La gare SNCF est un équipement de première importance pour les habitants du Rabastinois. Soucieuse de conforter la simplicité et la sécurité de son accès, la mairie a réalisé au premier trimestre un cheminement pour les piétons et cyclistes entre l'avenue Jean-Bérenguier et le parking côté rue du Cèdre, le long de la voie ferrée. Une fois la bande de terrain acquise, le terrassement, le raccordement au réseau électrique pour l'éclairage public – ce dernier sera installé d'ici l'automne prochain, la pose du revêtement et celle de la clôture ont été effectués par l'entreprise Rigal TP. La voie est ouverte à la circulation depuis le début du mois de mai. Les marcheurs et cyclistes n'ont plus à emprunter la rue du Cèdre et le Cami Nou pour se rendre à la gare tandis que les usagers sont moins tentés de marcher sur le bas-côté de la voie ferrée. C'est d'ailleurs, faut-il le rappeler, strictement interdit, pour des raisons évidentes de sécurité.

Solidarité et vide-grenier

Un stand solidaire sera présent au vide-grenier organisé par le Comité des fêtes le 5 juillet prochain. Les recettes réalisées à cette occasion servent à financer les aides d'urgence que le CCAS a pour mission d'attribuer. Du matériel municipal qui ne sert plus (vieux bureaux d'écolier...) sera à la vente. Si, de votre côté, vous avez des vêtements, des objets, des jouets en bon état à céder, adressez-vous à la mairie ou amenez-les le jour-même. Vous viderez votre grenier et ferez une bonne action en même temps.

Station d'épuration intercommunale : le point sur le projet

Le calendrier fixé en commission paritaire sur le projet de station d'épuration intercommunale est respecté : l'entreprise chargée de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage a été choisie le 17 mars dernier par la commission paritaire et a été confirmée ensuite par les deux conseils municipaux : il s'agit de Scherz'eau Conseils, qui devra notamment conseiller les deux collectivités pour le choix du type de station et pour son emplacement. Les frais d'études s'élèvent à 67 495 euros hors taxes. Pour rappel, cette prestation sera à la charge de Rabastens à hauteur des deux tiers de la somme et d'un tiers pour Couffouleux.
D'autre part, l'échéancier des travaux a été validé par la commission paritaire et transmis aux services de l'Etat. Le choix des entreprises devrait avoir lieu en avril 2015 pour un début de travaux en mai 2015. Côté concertation, et dans l'éventualité où la station devait se faire sur le territoire de Couffouleux, des réunions ont déjà eu lieu entre Scherz'eau Conseils, la municipalité et les représentants du collectif d'habitants qui s'est constitué dans le secteur de la route de Saint-Sulpice.

La place d'Occitanie éclairée par le soleil, même la nuit

Un éclairage public fonctionnant à l'énergie solaire vient d'être installé sur la place de l'Occitanie, dans le nouveau quartier des Moussoulars. Il s'agissait d'éclairer cette place en faisant abstraction du réseau électrique. Le système permettra donc à la mairie d'économiser de l'énergie tout en participant au respect de l'environnement. C'est une société de Gaillac, Carré Products, multiprimée pour ses innovations en matière de développement durable, qui a été choisie pour cet aménagement. Une étude du site a été menée afin de fournir l'éclairage suffisant pour mettre en valeur les commerces et pour voir correctement dans l'espace public. Les deux candélabres abaissent l'éclairage en milieu de nuit pour s'adapter à la saison et économiser ainsi de l'énergie. Des détecteurs de présence permettent d'éclairer instantanément à pleine puissance à chaque passage en milieu de nuit.

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Le fonctionnement du conseil municipal

Le conseil municipal gère la plus petite collectivité territoriale française disposant d'une autonomie juridique et financière, la commune. Il représente les habitants et est présidé par le maire.
Ses attributions sont très larges depuis la loi de 1884 qui le charge de « régler par ses délibérations les affaires de la commune » : il rythme les travaux de la collectivité, décide de l'usage des biens de la commune, est compétent pour prendre toutes les décisions concernant la gestion communale.
Il émet des vœux sur tous les sujets d'intérêt local : il vote le budget communal et les taux des impositions locales ; il est compétent pour créer et supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal ; il autorise les acquisitions et les cessions des biens communaux, approuve les emprunts de la commune et accorde les subventions, fixe les tarifs des services communaux et du stationnement sur la voie publique, adopte le plan local d'urbanisme, détermine l'implantation des écoles maternelle et élémentaire...
Il dispose également d'importants pouvoirs et de responsabilités propres, telle que la responsabilité des activités de la police municipale, ou la responsabilité de la gestion du personnel communal.

Publicité des débats et délibérations

Conformément au Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal se réunit au minimum une fois par trimestre sur convocation du maire. Dans la pratique, le Conseil municipal de Couffouleux se réunit généralement à huit reprises dans l'année. Par ailleurs, le maire peut réunir l'assemblée délibérante de sa propre initiative chaque fois qu'il le juge utile.
Le conseil municipal siège à la mairie et ses réunions sont publiques et donc ouvertes à tous les habitants de la commune. Ses délibérations, mesures votées, sont donc portées à la connaissance du public, une fois que le procès-verbal de la séance a été voté par les élus, généralement lors du conseil suivant. Elles sont disponibles en mairie et sur le site internet de la commune.

www.couffouleux.fr

Les résultats des élections municipales

Le 23 mars dernier, 71,74% des électeurs inscrits ont participé au scrutin, soit 1376 votants sur 1918 inscrits. 77 votes nuls ont été comptabilisés. Sur les 1299 suffrages exprimés, la liste « Ensemble pour Couffouleux », conduite par Olivier Damez, obtient 76,21 % des voix. La liste « Nous, vous, eux, Couffouleux », conduite par Philippe Daures, obtient 23,79% des voix. La liste Ensemble pour Couffouleux obtient 17 des 19 sièges du Conseil municipal et la totalité des 6 sièges de la commune au Conseil communautaire de la Cora.

Les représentants de Couffouleux dans **les instances extérieures**

Le SIVOM
(maîtrise d'ouvrage de travaux de voirie)
Délégués titulaires : René LAGANTHE, Anthony LLEWELLYN, Ananda JOLY
Délégués suppléants : Valérie VERGNES, Cécile ALIBERT-BARRET, Christophe JUAN

Le SICTOM de Lavaur
(collecte et traitement des ordures ménagères)
Guy BELLEGARDE, Denis TENEGAL

Le SIAEP (Syndicat intercommunal d'adduction en eau potable de la Moyenne Vallée du Tarn)
Stéphan CAMOLESE , François ATTALI

Le CNAS
(Centre national d'action sociale)
Christelle GENEVE

Le SDET
(syndicat départemental d'électrification du Tarn)
François ATTALI, Jean-Claude MAS

Correspondant Défense
Claudine ROLIN

Vos **conseillers municipaux**

dossier

Olivier DAMEZ,
Maire

Le nombre de sièges à pourvoir au Conseil municipal est fonction du nombre d'habitants. Pour Couffouleux, qui compte officiellement 2321 habitants, le nombre de conseillers municipaux est fixé par la loi à 19. Elu le 23 avril 2014, le conseil municipal de Couffouleux compte 17 élus de la majorité et 2 d'opposition. A noter que la parité est respectée puisque 9 élus sont des femmes. Olivier Damez a été élu maire, au scrutin majoritaire uninominal, par le conseil municipal lors de sa première réunion, le 28 avril 2014. Le mandat des élus municipaux est de 6 ans, renouvelable indéfiniment.

Denis TENEGAL
premier adjoint au maire, chargé des finances, de la vie associative et de l'animation

Gisèle PAGES
deuxième adjoint au maire, chargée des affaires scolaires et de la jeunesse

Stéphan CAMOLESE
troisième adjoint au maire, chargé de l'urbanisme, des travaux et de l'espace rural

Christophe JUAN
quatrième adjoint au maire, chargé de la communication, de la culture et de la citoyenneté

Christelle GENEVE
cinquième adjoint, chargée des affaires sociales

Sylvie ASTRUC

François ATTALI

Dominique BASSEZ

Anne COUFFIGNAL

Philippe DAURES

Ananda JOLY

René LAGANTHE

Sylvanie LAURENT

Anthony LLEWELLYN

Jean-Claude MAS

Garance MORGAIN

Claudine ROLIN

Valérie VERGNES

Les commissions du Conseil municipal

Le conseil municipal peut former des commissions disposant d'un pouvoir d'étude des dossiers. Ainsi, le 28 mars 2014, cinq adjoints ont également été élus, chacun animant une commission, qui sont toutes placées sous la présidence du maire. A ces commissions, pourront être conviés des habitants de la commune particulièrement intéressés et compétents sur les thématiques identifiées.

Commission des finances

Gisèle PAGES, Denis TENEGAL, Stéphan CAMOLESE, Christophe JUAN, Christelle GENEVE

Commission urbanisme, travaux et espace rural

Stéphan CAMOLESE, René LAGANTHE, François ATTALI, Anthony LLEWELLYN, Valérie VERGNES, Ananda JOLY, Dominique BASSEZ, Denis TENEGAL, Philippe DAURES

Commission affaires scolaires, sociales et jeunesse

Gisèle PAGES, Claudine ROLIN, Christophe JUAN, Christelle GENEVE, Sylvanie LAURENT, René LAGANTHE, Ananda JOLY, Valérie VERGNES, Philippe DAURES.

Commission communication, culture et citoyenneté

Christophe JUAN, Sylvie ASTRUC, Dominique BASSEZ, Gisèle PAGES, François ATTALI, Anne COUFFIGNAL, Garance MORGAIN.

Commission vie associative et animation

Jean-Claude MAS, Denis TENEGAL, Anne COUFFIGNAL, Garance MORGAIN.

Commission d'appel d'offres

Titulaires : Olivier DAMEZ, Stéphan CAMOLESE, Jean-Claude MAS, Anthony LLEWELLYN.
Suppléants : Denis TENEGAL, Gisèle PAGES, René LAGANTHE, Ananda JOLY

Associer les habitants au devenir de la commune

Conformément aux engagements pris durant la campagne électorale, une constante du mandat qui débute consistera à associer les habitants de Couffouleux à la mise en place de projets : des groupes, composés d'élus et d'habitants, seront chargés de mener des actions concrètes (jumelage, fleurissement, jardins familiaux...) et des commissions extra-municipales seront créées si nécessaire, en fonction des besoins repérés par les élus.
Première concrétisation : la création d'un groupe projet sur l'aménagement du centre-bourg, qui s'est réuni pour la première fois le 26 mai dernier à la mairie. Plus d'une vingtaine de personnes, élus et habitants ont échangé sur les enjeux et les besoins d'aménagement de cette partie de l'agglomération, située entre la place de la mairie et le quartier de la Brunaude. A partir de plans de la zone, de photos, trois groupes ont élaboré les premières propositions susceptibles de pouvoir répondre aux besoins de la population.
Plusieurs pistes ont été lancées : agrandir la mairie ou en créer une nouvelle, agrandir l'école maternelle, réaliser des locaux associatifs, aménager une place, un parc, des lieux de convivialité, accueillir une résidence pour les personnes âgées... La question des déplacements a été plusieurs fois abordée : que ce soit pour prévenir les dangers de la circulation automobile ou pour favoriser la marche à pied ou la pratique du vélo. La réflexion n'en est qu'à ses prémices. Les membres de ce groupe projet se réuniront plusieurs fois au cours des prochains mois. L'idée étant d'aboutir à une programmation pluri-annuelle que viendrait accompagner l'expertise d'un urbaniste.

Si vous souhaitez faire partie d'un groupe projet, n'hésitez pas à contacter la mairie pour en faire part.
Voici la liste de ceux que la municipalité souhaite lancer cette année :

- Jumelage
- Fleurissement
- Jardins partagés
- Aménagement du centre-bourg

La concertation, préalable à la décision

De la même façon que la participation des habitants sera recherchée par les élus pour concevoir ensemble des projets d'avenir (lire ci-dessus), un effort particulier de concertation sera mené pour tous les chantiers d'importance. C'est le cas de celui de la station d'épuration intercommunale. Dans l'éventualité où celle-ci se ferait à Couffouleux, il apparaît essentiel à la municipalité d'informer de l'avancement du dossier les habitants qui seraient concernés par son implantation. Plusieurs réunions de concertation ont déjà eu lieu depuis mars dernier, notamment avec le bureau d'études Scherz'Eau, chargé de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage (lire page 3). Un autre enjeu est sujet à des échanges réguliers avec les habitants : la prévention des inondations liées au ruisseau du Rieuverné. Là aussi, un groupe de riverains de la route de Parisot et des Blatgeous est informé et consulté pour faire avancer le projet.

Vos conseillers communautaires

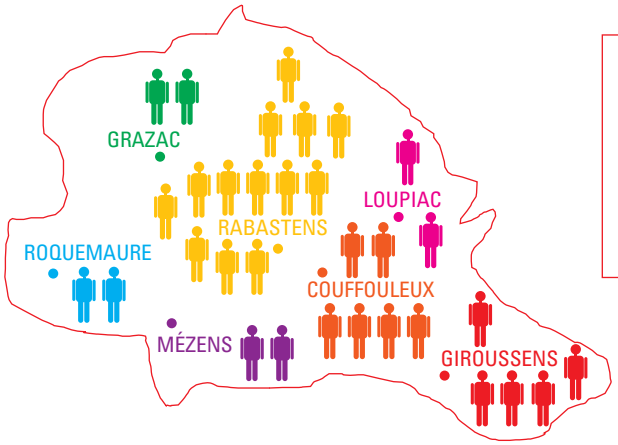

Couffouleux = 6 conseillers
Giroussens = 5 conseillers
Grazac = 2 conseillers
Loupiac = 2 conseillers
Mézens = 2 conseillers
Rabastens = 13 conseillers
Roquemaure = 2 conseillers

A la Communauté de communes du Rabastinois (Cora), siègent 32 conseillers communautaires que les électeurs des sept communes membres ont élus en fonction de leur population le 23 mars 2014.
Ainsi, Couffouleux compte 6 conseillers communautaires à CORA : Olivier Damez, Gisèle Pagès, Denis Ténégal, Sylvie Astruc, Christophe Juan et Christelle Genève.
Olivier Damez a été élu 1er vice-président en charge des finances et de l'urbanisme. Olivier Damez, Denis Ténégal et Gisèle Pagès sont également membres du bureau de CORA, instance de réflexion et d'orientation, qui prépare en amont les réunions du conseil de communauté.
Les conseillers communautaires se réunissent une dizaine de fois par an et prennent toutes les décisions importantes pour le territoire (vote du budget et du compte administratif, transfert de compétences...).
Pour rappel, les compétences déléguées à la Communauté de communes du Rabastinois sont les suivantes :

- Petite enfance : structures d'accueil et réseau d'assistantes maternelles ;
- Emploi : espace emploi ;
- Développement économique (zones d'activités) ;
- Aménagement du territoire (habitat, OPAH, assainissement non collectif) ;
- Sport ;
- Culture : bibliothèque intercommunale et Centre céramique de Giroussens ;
- Tourisme : sentiers de randonnée.

L'objectif est de poursuivre dans le sens d'une plus grande mutualisation des équipements et des compétences entres les communes du territoire rabastinois.

Avec Rabastens, **un avenir commun à construire**

Une balayeuse aux couleurs de Rabastens dans les rues de Couffouleux, une Fête de la musique qui commence sur la place de l'Occitanie pour se poursuivre sur l'autre rive du Tarn... Ce sont les premiers signes d'une nouvelle dynamique de coopération que souhaitent entretenir les municipalités de Couffouleux et de Rabastens depuis que les dernières élections municipales ont livré leur verdict. Une orientation que facilite l'expérience du travail effectué à Couffouleux de 2008 à 2014 par les deux nouveaux maires, Olivier Damez et Pierre Verdier.

Convaincus que l'avenir de tout le territoire du Rabastinois se joue dans ce rapprochement entre ses deux principales communes (elles représentent à elles deux plus des trois-quarts de la population de la communauté des communes), les deux exécutifs - maire et adjoints - se sont d'ores et déjà rencontrés à trois reprises depuis mars dernier. Leurs échanges ont porté sur les dossiers de coopération déjà engagés, comme la station d'épuration intercommunale (lire page 3), mais vont également déboucher sur de nouveaux projets communs. Un agenda « culture et loisirs » du Rabastinois devrait voir le jour dans les prochaines semaines. La Croisée des Sports, fête des associations sportives, et le Forum des associations vont aller de concert les 6 et 7 septembre prochain. Des mutualisations de matériel et de personnel ont été aussi discutées. On évoque également une Fête du Pont, symbole d'un lien de plus en plus étroit entre les deux communes voisines.

Expression
Nous, Vous, Eux, Couffouleux

Nous Vous
Eux Couffouleux

Vous avez été près de 309 (25%) à voter pour nous lors des dernières élections municipales. 309 à avoir cru en notre programme, même si nous étions des novices. Nous y avons cru et nous nous sommes battus jusqu'au bout. Nous croyons toujours en nos idées. Et pour cela nous vous en remercions.

La tristesse de la défaite a laissé place à une plus grande motivation. Celle-ci nous la transmettons à nos 2 élus municipaux, Philippe Daures et Garance Morgain, pour que Leurs idées et Vos voix soient entendues auprès de Monsieur le Maire et de ses adjoints. Pendant 6 ans, nous allons tout faire pour travailler main dans la main avec la nouvelle équipe dans la bonne humeur, mais toujours en n'oubliant pas une chose : nous sommes dans l'opposition et nous le resterons.

Notre page Facebook et notre blog continuent de vivre aussi … nous connaissons le prix de la liberté d'expression, par la disparition des journalistes dans le monde entier, c'est pourquoi vous ne serez pas censuré sur notre page, elle vous appartient, mais un seul mot d'ordre : pas d'animosité, c'est une page de discussion, de libres échanges ….

Merci à vous !

L'équipe de
Nous, Vous, Eux, Couffouleux

Temps forts

29 juin : le Temps des Mômes

L'association Art'erre du Confluent réédite son festival jeune public et revient à la formule initiale gagnante pour la neuvième édition de l'événement : spectacles de qualité + ateliers + apéro-concert... Durant toute une longue après-midi (de 14 h à 21h), le dimanche 29 juin, petits et grands sont conviés à la fête qui verra se succéder théâtre, en salle et de rue, ateliers gratuits (jeux en bois, dessin, bulles, lecture...) et musique. 2 euros chaque spectacle, ou cinq euros les 4 spectacles. L'apéro-concert du trio les Cinq Oreilles (19h30) est gratuit.

11 juillet : des Moments à vivre !

Le festival itinérant de musique de chambre en Rabastinois a changé de nom, mais pas d'esprit ni de saveur. Organisé par l'association Chambre avec vues, « Les Moments musicaux du Tarn » font étape à Couffouleux le 11 juillet, dans le hameau de Sainte-Quitterie. Au programme : à 18h30, le duo Éléonore Darmon (violon) et Antoine de Grolée (piano), à 21h30, le récital de Laurent Cabasso (piano) et à 23 heures, la soirée se prolongera autour d'un feu de camp avec la conteuse Laura Capagnet. Restauration sur place.
Pour découvrir l'ensemble du prorgramme : www.les-moments-musicaux-du-tarn.com

26 juillet : les 5 ans du Comité des fêtes

Comme déjà annoncé dans le précédent numéro de « Vivre à Couffouleux », le samedi 26 juillet sera à coup sûr une date mémorable dans l'histoire de la commune et marquera votre été à Couffouleux. Pour fêter en beauté ses 5 ans d'activité, l'équipe du Comité des Fêtes réunit sur scène Jean-Pierre Mader et Pierre Groscolas sur la place de la mairie, pour un grand concert gratuit. Ces grandes vedettes de la chanson seront accompagnées par le grand orchestre de Maxime Lewis. Restauration et buvette sont prévues sur place.

28 juin, 18h30

Feu de la Saint-Jean & **Marché gourmand**
Place de la Mairie
Organisé par le Comité des Fêtes. Apéritif offert à 19h.
Avec animation musicale et dansante, jeux pour tous les âges, structure gonflable pour les enfants et baby-foot géant pour les grands. Restauration et buvette sur place.

29 juin, 14h-21h

Le Temps des Mômes
Cour de l'école maternelle et gymnase
Festival jeune public organisé par Art'erre du Confluent:
Ateliers, spectacles, apéritif-concert

5 juillet, 17h

Premier vide-grenier du soir
Place de la Mairie
Organisé par le Comité des Fêtes.
Réservation par tél. 06 46 50 00 26, barrau.patrick@neuf.fr
Restauration et buvette sur place.

11 juillet, 18h30

Festival **/ Moments Musicaux du Tarn**
Sainte-Quitterie
Organisé par l'association Chambre avec vues
Chez Madame et Monsieur Le Noël, route du Lac
Deux concerts de musique de chambre et un spectacle de conte autour du feu

26 juillet, 20h30

Concert gratuit : Jean-Pierre Mader et Pierre Groscolas Place de la Mairie
Organisé pour les cinq ans du Comité des Fêtes.
Avec l'orchestre Maxime Lewis.
Restauration et buvette sur place.

6-7 septembre

Croisée des sports / Forum des associations
Organisé par les mairies de Couffouleux et Rabastens
Plus d'infos sur le couffouleux.fr

Du **12** au **14 septembre**

Fêtes générales de Couffouleux
Place de la Mairie
Organisé par le Comité des fêtes.
Tout le programme sur fetes-couffouleux.fr

14 septembre, 19h

Festival **/ Le Temps de dire**
place Saint-Pierre de Bracou
Veillée de conte, organisée par l'association RaconTarn
Avec les conteurs Claudio Le Vagabond et Oliviero Vendraminetto

27 septembre, 20h45

Concert solidaire
Salle Hervé de Guerdavid
Organisé par l'association Espoir pour Phu San

Pour connaître l'agenda des manifestations et sorties : consultez le site internet couffouleux.fr ou adressez-vous à l'Office de Tourisme : 2 rue Amédée Clausade à Rabastens, tél. 05 63 40 65 65 ou visitez le site Internet du Pays consacré au tourisme : www.tourisme-vignoble-bastides.com

Directeur de la publication Olivier Damez
Responsable de la coordination Christophe Juan
Avec la participation de Sylvie Astruc

Conception graphique www.TAXIE.fr
Dessins Emilie Montialoux
Photos C. Juan, DR

Tirage 1 200 exemplaires
Impression Escourbiac
sur papier PEFC

IMPRIM'VERT®